

# L'Aigle de Lyon



*Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X  
Priuré Saint-Irénée Juillet-Août 2017 N° 326*

*Saint Jean :  
Nous avons cru à la charité*

## Action de grâces

Le monde a besoin du sacerdoce. Les questions du mal, du péché, du salut n'ont pas de solution sans lui. Et pourquoi ? Car il nous apporte notre Sauveur Jésus-Christ, Dieu, venu enseigner les hommes et les racheter, les sortir de la puissance du démon et du péché, pour les placer dans l'ordre de la grâce et du salut. La puissance du sacerdoce, c'est celle de notre Sauveur, lequel a choisi ses douze Apôtres pour commencer son Église, l'Église catholique seule arche de salut. Il leur a communiqué tous les trésors de sa Sagesse et la puissance de régénération de sa grâce, qui d'un pécheur peut faire un enfant béni de Dieu, un saint.

Notre Seigneur Jésus-Christ a transmis à ses Apôtres le sacerdoce le soir du Jeudi Saint alors qu'il instituait le sacrifice de la nouvelle alliance, avec ce sang qu'il allait verser quelques heures plus tard.

C'est dire combien le saint sacrifice de la messe est lié au sacerdoce, en représente la source et constitue le sommet de l'action sacerdotale. Le sacrifice du Christ sur la croix, offert à son Père, obtient non seulement le pardon de Dieu pour les péchés regrettés des hommes, mais leur confère les dons et bienfaits célestes qu'ils désirent, en même temps qu'il inaugure la plus haute expression du culte divin. C'est toute la richesse de la Messe que le Christ confie à son sacerdoce : « **Faites ceci en mémoire de moi** », c'est-à-dire comme vous me voyez le faire. De la croix découlent tous les sacrements qui nous appliquent suréminemment les mérites infinis de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Le Christ envoie ses Apôtres pour le salut de tous les hommes : « **allez enseigner toutes les nations, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, leur apprenant à pratiquer tout ce que je vous ai commandé** » (Mt 28, 19-20). Le prêtre sanctifie en répandant la Révélation divine dans les pas du Christ, en donnant les sacrements, à commencer par le baptême qui ouvre le chemin de la

grâce et communique la force d'observer les commandements de Dieu.

Tant de bienfaits nous proviennent de Dieu, par son sacerdoce, que je ne peux manquer de le remercier pour un don si élevé reçu au jour de mon ordination, il y a maintenant 25 ans à Ecône, le 29 juin 1992, dans la Fraternité Sacerdotale St Pie X. Cette grâce d'être dévoué au culte divin, s'adjoint à celle d'avoir pu communiquer les bienfaits célestes

à ces âmes que la Providence m'a donnée de rencontrer pour les accompagner sur le chemin du ciel. Et d'avoir pu rencontrer tant de familles qui vivent de la foi de façon si fervente et édifiante, vivifiées aux sources de la grâce sacramentelle, de la prière quotidienne, de l'observation zélée des commandements...

Je dois encore hautement remercier Monseigneur Lefebvre, en ces

temps de crise au sein de l'Église, jusqu'en ses plus hautes instances, de nous avoir donné la Fraternité Saint Pie X. D'avoir osé planter un rameau fécond qui refuse la révolution conciliaire et garde la foi et la pratique multiséculaires au milieu de la tourmente, sans céder aux sirènes d'un rapprochement fatal, aux idéaux menteurs du monde. Fort de l'enseignement infallible de l'Église, il a pu tenir tête aux ravageurs de la vigne du Seigneur, qui tentaient déjà de saborder l'Église. Et transmettre le flambeau de la foi véritable, dans toute la vaillance de sa profession publique, et l'efficace de sa lumière, de sa grâce pour le salut d'un grand nombre.

Nous portons la grâce dans des vases fragiles, alors en remerciant le Dieu fidèle et si bon, je voudrais encore lui confier chacune de vos âmes et la mienne, de sorte que nous persévérions vaillamment dans la fidélité et l'ardeur à son service, pour la gloire de Dieu, le triomphe du Cœur Immaculé de Marie, notre salut et celui de notre prochain.

Le Prieur, Abbé François-Xavier CAMPER

Souvent, la loi en donnant une règle générale d'action, prévoit aussi l'exception qui ne manquera pas d'arriver, tant il est probable que certaines circonstances en empêchent l'application. Mais comme l'adage le dit : l'exception confirme la règle. C'est-à-dire que loin d'anéantir la règle, l'exception montre que pour déroger à la loi, il faut des conditions particulières, inaccoutumées. Aussi la loi est promulguée pour ce qui arrive normalement et a pour but de cadrer une situation dans son exercice habituel.

Or il semble que l'on puisse facilement prendre l'exception pour la règle, comme ses désirs pour la réalité. On serait tenté de le voir en lisant quelques commentaires sur les dispositions romaines à notre égard, concernant les mariages. Le document romain prévoit que la règle normale, consiste en ce que ce ne soit pas un prêtre de la Fraternité Saint Pie X qui reçoive les consentements des époux de la Tradition, mais un prêtre conciliaire. La règle édictée par ce document législatif est donc de priver habituellement les prêtres de la Fraternité Saint Pie X de la possibilité de recevoir les consentements de mariages de leurs fidèles. Il semble difficile de considérer cela comme une règle avantageuse et périlleux d'avancer que Rome reconnaît nos mariages, puisqu'elle le ferait dans la mesure où nous ne serions pas partie prenante, si l'on peut dire.

Bien entendu, le document prévoit aussi l'exception, qui est bien formulée comme telle : « en cas d'impossibilité. » La faculté pour un prêtre de la Fraternité Saint Pie X de recevoir un consentement de mariage est réellement prévue, mais à titre marginal et après avoir abandonné le cas à l'évêque diocésain. C'est dire la situation très gênante qui va être créée tant pour les familles que pour les prêtres de la Fraternité, si l'on devait appliquer de telles dispositions. Évidemment il sera facile de porter aux nues quelques évêques qui appliqueront la loi dans le sens de l'exception, mais il faut rappeler qu'une exception prévue par la loi reste une exception. Que la loi générale s'applique et que s'appuyer sur l'exception restera toujours quelque chose de fragile, d'incertain et de marginal. Sans compter que le législateur - tous en conviennent - légifère pour une application zélée de Vatican II et ne tolère qu'avec réticence la Tradition, comme c'est d'ailleurs marqué dans ce document romain. Par comparaison on doit noter que la Commission "Ecclesia Dei" a déjà repris la Fraternité saint Pierre, l'IBP sur leur usage exclusif de la Messe traditionnelle, chose pourtant inscrite dans leurs statuts et validé par la Rome actuelle. Si cette autorité peut revenir sur ce qu'elle a accepté de ratifier dans les statuts mêmes d'un Institut, comment ne pas penser qu'elle pourra revenir sur une interprétation fondée sur l'exception ?

Le canon 1098 que nous utilisons pour le mariage dans la forme extraordinaire est lié à la situation d'état de nécessité. Or tous reconnaissent que cet état demeure, voire s'aggrave. Il est donc normal d'utiliser ce canon tant que persiste cette crise. La durée de cette affreuse crise de la foi et de la morale ne dépend pas de nous, mais donne le droit d'utiliser de la forme extraordinaire habituellement, sans qu'il soit nécessaire d'obliger à la confrontation avec tel évêque ou curé. L'état de nécessité n'est pas une exception, mais la réalité à laquelle nous sommes confrontés. Agir comme si tout allait bien en état de crise, entraînerait la négation pratique de l'état de nécessité, puis l'abandon du combat de la foi comme on le voit trop souvent dans les mouvements "Ecclesia Dei". Il y va de la cohérence à conserver entre les principes et la pratique traditionnels.

De même avant l'entrée du nouveau code de droit canonique Mgr Lefebvre pouvait recommander le recours au curé local pour recevoir les consentements, après non. Car faire dépendre les mariages du nouveau code du Droit canonique (directement ou indirectement) serait avaliser ce code dangereux, issu des principes erronés de Vatican II. Sauf à titre d'exception. C'est toujours la même chose : la règle n'est pas l'exception ! On ne les inverse pas sans grave détriment.

Le Prieur, M. l'abbé François-Xavier Camper

Le CD du VII<sup>e</sup> colloque marial sur  
Notre-Dame de Fatima  
est disponible sur la table de presse.  
Vous pouvez aussi le commander au Prieuré.



# La méditation

## Fatima - 6<sup>e</sup> demande : le digne port du saint scapulaire de Notre-Dame du Mont-Carmel en rapport avec les fins dernières



Élie né en 927 avant J C, ermite dans une grotte du **Mont Carmel**. Sa devise : *Zelo zelatus sum pro Domino Deo Exercituum : Je suis rempli d'un zèle jaloux pour le Seigneur Sabaoth !* (1R 19,14). Élie s'affronte victorieusement aux prêtres de Baal sur le **Mont Carmel**. Jean-Baptiste avait l'esprit et la puissance d'Élie. Les *Apôtres des derniers temps* l'auront.



**16 juillet 1251** : Notre Dame du Mont Carmel remet le saint Scapulaire (*scapula* : épaule) à Simon Stock (signifie *tronc* ; † 1265 à Bordeaux) : *Recevez, mon fils bien-aimé, ce scapulaire pour mon Ordre... Celui qui mourra revêtu du saint Scapulaire, sera préservé des feux éternels. C'est un signe de salut, une sauvegarde dans les périls et le gage d'une paix et d'une protection spéciale jusqu'à la fin des siècles.*

**3 mars 1322** (1251+71 ans) : Jean XXII : **Bulle Sabbatine** *Sacratissimo uti culmine de Jean XXII : S'ils (les enfants du Carmel) sont amenés au purgatoire, j'y descendrai le samedi qui suivra leur décès, je les délivrerai...*

**1613** : Paul V : *Le samedi, jour qui lui est consacré, la très sainte Vierge aidera les âmes des confrères morts en état de grâce, pourvu qu'ils aient porté pendant leur vie le scapulaire, gardé la chasteté selon leur état et récité le petit office de la sainte Vierge...*



La Vierge promet 3 choses

- 1) **durant la vie** : la protection constante, dans tous les dangers de l'âme et du corps.
- 2) **à la mort** : la préservation des flammes de l'enfer.
- 3) **le 1<sup>er</sup> samedi après la mort** : la délivrance du purgatoire et la vie éternelle = *Privilège Sabbatin.*

Conditions

- 1) **Préservation des dangers et de l'enfer** : *imposition* du Scapulaire et port jour et nuit autour du cou.
  - 2) **Prompte délivrance du purgatoire** : de plus, chasteté selon son état et *Petit Office* / *Chapelet* quotidien.
- Approbations pontificales nombreuses et solennelles : Clément VII (1530), Paul III (en 1530 et 1549), Pie IV (1561), saint Pie V (1566), saint Pie X (1910), Benoît XV (1916), Pie XII (1950).

**1726** : Benoît XIII étend la fête de Notre-Dame du Carmel comme fête du Scapulaire, le 16 juillet.

**16 juillet 1858** : 18<sup>ème</sup> apparition de Notre-Dame à Bernadette de Lourdes (15 mystères et 3 *ave*)

**13 septembre 1917** : *En octobre, Notre Seigneur viendra, Notre-Dame des Douleurs et du Carmel...*

**13 octobre 1917** : *Je suis Notre-Dame du Rosaire. Vision de Notre-Dame du Mont Carmel* (mystères glorieux). La Sainte Vierge tient en main le scapulaire.



**16 juillet 1942** : mort de la mère de sœur Lucie (6<sup>ème</sup> Mémoire) : *C'était en la fête de Notre Dame du Mont Carmel, pour laquelle elle avait toujours eu une grande dévotion et dont elle portait le scapulaire.*

**25 mars 1948** : sœur Lucie entre au Carmel de Coïmbra ⇒ sœur Marie-Lucie du Cœur Immaculé.

**15 octobre 1950** : sœur Lucie : *Notre-Dame tenait le scapulaire en ses mains parce qu'elle veut que nous le portions... le scapulaire est le signe de notre consécration au Cœur Immaculé de Marie... Le scapulaire et le rosaire sont inséparables.*

**26 décembre 1957** : sœur Lucie : *la dévotion au Cœur Immaculé de Marie, la porte sûre pour entrer au Ciel...*

**1970 et Vatican II** : la fête de Notre Dame du Mont-Carmel est dissociée de celle du Scapulaire.

Le Scapulaire Brun a donc un lien avec :

- les autres demandes de Notre-Dame : la dévotion au Cœur Immaculé de Marie, dont il est le signe ;
- le Rosaire, nécessaire pour obtenir le Privilège Sabbatin.
- les fins dernières : préservation de l'enfer, délivrance du purgatoire, conduite au Ciel.



# Année 2017 : grande kermesse sous le signe de la 70ème anniversaire des apparitions

## La pièce de théâtre :

« Je donnerai du bonheur dans les familles »

Avec ses différents Tableaux, fait l'enthousiasme des spectateurs.



Le maître d'école et le narrateur.

70ème anniversaire des apparitions de l'Île Bouchard  
Monsieur l'Abbé C...  
heureux en ces 10 et 11 juin, dans la Vautière, sous un soleil radieux  
de la Vautière, sous un soleil radieux pour le jubilé de nos parents.  
Ils les remercient chaleureusement.  
Nous avons tous eu la joie de revoir /



Le boulanger annonce la pénurie de pain !

Tous écoutent attentivement la parole de la sainte Vierge



**Samedi 10** : journée très active à la Vautière. Le théâtre sur les apparitions de l'Île Bouchard a duré c'est-à-dire celle ou presque tous les acteurs ont joué pendant que 3 heures. Heureusement, la représentation a été gageure est tenue, la soixantaine de personnes ont participé à la programmation.



Même la marée-chaussée est conviée.



Les enfants sont présents dans toutes les saynètes !



# Touraine et des Tourangeaux... !

... de Notre-Dame à l'Ile-Bouchard en Touraine  
 ... camper, monsieur l'Abbé Gélineau  
 ... le cadre verdoyant et l'aimable hospitalité des hôtes  
 ... adieux, d'accueillir tous les fidèles rassemblés  
 ... notre Prieur et de ces festivités.  
 ... ent de leur dévouement et de leur participation.  
 ... Monsieur l'abbé Gabard venu fêter son anniversaire !



L'abbé est ravi de prêcher aux 2 messes du matin au Prieuré



Bon anniversaire



... e, préparation de la pièce de  
 ... La répétition générale,  
 ... s sont présents, dure pres-  
 ... on n'en durera qu'une. La  
 ... ne d'acteurs a pu réaliser  
 ... peu près ce qui était  
 ... évu, félicitations à  
 ... lle Humbert.



Parmi tous les cadeaux, ce beau Christ primitif de la Galerie Archaïa.



La grande paella paroissiale a régalé tous les convives !

**Dimanche 11** : messe solennelle du jubilé. Au déjeuner, ce sont deux gâteaux qui arrivent sur la table pour fêter les 32 ans de l'abbé Gabard, et surtout, les 25 ans de sacerdoce de notre prieur. S'ensuivent quelques discours et des cadeaux parce que les fidèles ont été très généreux pour notre prieur qui les remercie vivement : une statue en pierre polychrome, une soutane à commander et un troisième cadeau pour lequel le choix s'est arrêté sur un calice avec sa boîte. L'après-midi de kermesse se déroule très bien sous un beau soleil avec de nouveaux jeux très distrayants, plutôt pour les adultes qui plaisent également aux enfants. La journée se terminera tard pour les abbés qui finissent la soirée à Brindas.



Notre Prieur a la joie d'avoir sa sœur près de lui en ce jour de fête !



S'il pleut, nous sommes à l'abri... ! Mais cette année, il fait très beau et nous sommes aussi à l'abri de l'ardeur du soleil... !

Après ses martyrs, l'Église fête ses Pontifes et, en particulier, ses Docteurs. Nous en aurons quelques célèbres pendant l'été : saint Bonaventure le 14 juillet, saint Laurent de Brindes le 21, saint Alphonse de Li-guori le 2 août, saint Bernard le 20 août et saint Augustin le 28.

Parmi les docteurs de l'Église, quelques uns parmi les plus anciens ont une place de choix, même si elle n'est pas soulignée dans la liturgie : les quatre Pères principaux de l'Église latine : saint Grégoire le Grand, saint Ambroise, saint Jérôme et saint Augustin ; et les quatre Pères principaux de l'Église grecque : saint Athanase, saint Jean Chrysostome, saint Basile et saint Grégoire de Naziance.

Un saint est déclaré Docteur de l'Église par le pape en raison de son enseignement qui éclaire l'Église. Ainsi 30 hommes ont été déclarés Docteurs de l'Église avant Vatican II. Lorsque Paul VI déclare sainte Thérèse d'Avila "docteur de l'Église" en 1970, il s'agit d'une nouveauté difficilement conciliable avec le mot de saint Paul qui interdit aux femmes d'enseigner à l'Église, ce dont sainte Thérèse avait bien conscience, laissant la théologie aux hommes.

Toute la messe des docteurs tourne autour de cette sagesse dont ils illuminent l'Église.

L'**introït** reprend l'éloge de la Sagesse, dans le Livre de l'Écclésiastique. En le prenant au masculin, elle l'applique au docteur que le Seigneur a rempli de sagesse et d'intelligence. En voyant monter le prêtre à l'autel, nous voyons dans ses ornements l'image de la *stola gloriae*.

La **collecte** est très belle : le saint docteur nous mène au ciel de deux manières : il est un maître par ses enseignements et un intercesseur auprès de Dieu.

Saint Paul nous enseigne dans l'**épître** la manière d'imiter ce docteur : afin de parvenir à la récompense, il ne faut pas aller au hasard, mais s'examiner devant Dieu sur ce que nous avons à dire. Alors nous aurons de l'opposition, car ce temps, prédit par saint Paul, est arrivé, où les hommes préfèrent ceux qui flattent leurs oreilles à ceux qui leur disent la vérité, combien de ces fables, sont répandues aujourd'hui. Il faut garder le bon combat, un combat que saint Paul nous décrit : « prêche la parole, insiste à temps et à contre-temps, réfute, menace, exhorte, en toute patience et sans cesser d'instruire. » Si notre intention est

bonne (l'instruction du prochain) et si nous nous gardons de laisser nos passions dépasser la raison, saint Paul nous invite à remettre fermement le prochain dans la voie droite. Bien sûr qu'il s'adresse à ceux qui ont l'autorité doctrinale, pour les simples fidèles cela relè-

vera de la correction fraternelle, qui s'inspirera de ce devoir d'enseigner en tenant compte de la difficulté pour l'auditeur de recevoir quelque chose de quelqu'un qui n'a pas autorité. C'est alors plus particulièrement l'argument, la réfutation qui portera. Tout ceci afin de pouvoir dire, comme saint Paul, « j'ai gardé la foi », cette foi si attaquée, si méconnue, si adultérée aujourd'hui.

La source de l'enseignement du docteur, c'est la méditation des choses du ciel, le verset du psaume 36 cité au **graduel** l'exprime d'une façon très belle : « la bouche du juste médite la sagesse et sa langue exprime la justice ». Qu'on pourrait rapprocher du mot de saint Dominique « contemplanter, et contemplata

aliis tradere » (contempler et transmettre aux autres ce que l'on a contemplé).

L'**évangile** est tout aussi vigoureux que l'épître. Le docteur a entendu l'appel de Notre-Seigneur « on n'allume pas une lampe pour la mettre sous un boisseau », il a dit comme les apôtres : « nous ne pouvons pas ne pas parler ». Bien sûr que le devoir d'enseignement et de correction fraternelle doit être exercé avec à propos, la lumière doit briller « pour que, voyant vos bonnes œuvres, ils glorifient votre Père qui est dans les cieux. ». Lors donc que la complaisance avec l'erreur nous invite à nous taire, rappelons nous ce reproche de Notre-Seigneur au sel qui a perdu sa saveur : « il n'est plus bon qu'à être jeté dehors et foulé aux pieds par les hommes ». D'ailleurs ceux-ci n'attendent pas qu'on leur dise pour mépriser les hommes d'Église qui cachent leur croix afin de plaire à tous. Si nous, qui avons reçu ce commandement du Seigneur, ne donnons pas au monde le sel de la Sagesse divine, « avec quoi va-t-on saler », donner goût aux choses de Dieu ?

Pour le docteur, comme le fidèle, l'**offertoire** nous l'assure, « le Juste s'étendra, se multipliera comme le Cèdre du Liban ». En effet quelle descendance n'ont-ils pas eue dans leurs disciples et lecteurs !

Prions nos saints docteurs de savoir garder fidèlement le sel de la Sagesse que nous avons reçu au baptême.

M. l'abbé Louis-Marie Gélineau



Les quatre Pères latins de l'Église.



# E n l'honneur de Marie



Miracle  
Eucharistique  
de Lanciano

Ma nourriture, dit Jésus-Christ, est de faire la volonté de celui qui m'a envoyé, d'accomplir son œuvre (Jn 4, 34). L'auguste Vierge n'a jamais parlé ni fait autrement ; son zèle la portait sans cesse à chercher uniquement la gloire et la volonté de Dieu et du salut des âmes.

Que la langue crie et que le cœur aime, dit saint Augustin. Voilà le zèle.

Il s'est allumé au-dedans de moi comme un feu ardent, renfermé dans mes os, dit Jérémie, et j'ai défailli, ne pouvant le supporter ; car j'ai entendu les outrages de la multitude, et j'ai vu la terreur de toutes parts. C'est un saint zèle qui mène Marie au temple pour se consacrer au Seigneur dès l'âge le plus tendre et lui vouer sa virginité. C'est le zèle qui la fait rester dans le temple sacré jusqu'à l'âge de quatorze ans, et qui la porte à prier, à méditer, à étudier nuit et jour la loi et la volonté du Seigneur. C'est le zèle qui lui fait désirer plus ardemment que tout autre la venue du Messie pour sauver le monde. Sa vie entière est une vie de zèle prudent et ardent. Dieu et le salut des âmes, voilà son unique occupation.

Le zèle remplit le cœur d'amour, ou plutôt le zèle c'est l'amour de Dieu. C'est le zèle qui soutient la vie de l'âme, qui la nourrit, qui la fortifie. J'ai cherché celui que chérit mon âme, dit l'épouse des Cantiques ; je l'ai cherché, et je ne l'ai pas trouvé. Je me lèverai et je parcourrai la ville ; je chercherai celui que mon cœur aime ; je l'ai cherché, et je ne l'ai pas trouvé. Avez-vous vu celui que j'aime ? Enfin j'ai rencontré celui que mon cœur aime ; je l'ai saisi, et ne le laisserai pas s'éloigner. Voilà le zèle ardent, véritable et persévérant ; voilà le fruit du zèle. L'épouse cherche avec empressement et persévérance son céleste époux qu'elle avait perdu ; et son zèle brûlant et qui ne se ralentit pas le lui fait trouver.

La sagesse, dit l'Écriture, devance ceux qui la désirent pour se montrer à eux la première. Celui qui veillera pour elle dès le matin la trouvera assise à sa porte (Sap 6, 14-15). Ainsi, par un zèle ardent, Madeleine, avant l'aurore, alla au sépulcre pour chercher Jésus-Christ ; c'est pourquoi elle mérita, la première avant les apôtres, de le voir ressuscité.

Il est dit dans l'Écclésiastique que David, dans son zèle, donna de la pompe aux jours de fête, et qu'il s'attacha à embellir les jours sacrés jusqu'à la fin de sa vie, afin qu'Israël louât le saint Nom du Seigneur. Le Sei-

gneur le purifia de ses péchés et exalta sa puissance pour jamais. Le prophète Elie se leva comme un feu, et ses paroles brillaient comme un flambeau (Eccl 48, 1).

Le zèle, dit Hugues de Saint-Victor, est une ferueur de l'âme qui la porte à compatir à la nature et à punir la faute. Le zèle, par conséquent, flagelle utilement l'esclave, corrige salutairement l'enfant.

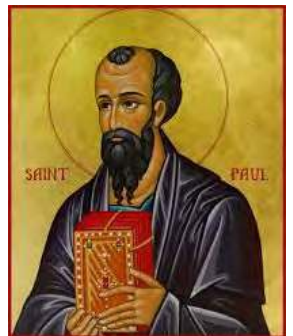
Par la vertu des signes et des prodiges, par la puissance de l'Esprit-saint, j'ai tout rempli de l'Évangile, dit saint Paul aux Romains. Voyez ici le zèle merveilleux et l'immense de l'apôtre ; il parcourt, évangélise et convertit en peu d'années une partie du monde alors connu :

l'Arabie, Damas, Antioche, Séleucie, Chypre, la Pamphlie, la Pisidie, la Syrie, la Lycaonie, la Cilicie, la Phrygie, la Galatie, la Mysie, la Troade, l'Achaïe, l'Épire, la Cappadoce, Jérusalem et Rome, et d'autres contrées.

La prédication de l'Évangile, par le zèle des apôtres, triomphe de l'enfer et du monde ; la foi est victorieuse de l'ignorance et de l'incrédulité ; la vérité est victorieuse du mensonge ; la charité de Jésus-Christ fait place à la haine ; la patience triomphe de toutes les croix, de toutes les persécutions, de tous les supplices et de la mort.

Voyez ce qu'endure le grand Apôtre par son zèle et ce que son zèle lui fait surmonter : j'ai été dans les travaux, dit-il, dans les prisons, couvert de plaies, fréquemment exposé à la mort. Cinq fois j'ai reçu des Juifs quarante coups de fouet. J'ai été trois fois battu de verges, lapidé une fois ; j'ai fait trois fois naufrage ; j'ai passé un jour et une nuit dans les abîmes. Souvent en voyage, dans les périls sur les fleuves, périls de la part des voleurs, périls de la part des miens, périls de la part des gentils, périls dans la ville, périls dans le désert, périls sur la mer, périls de la part des faux frères ; dans le travail et les soucis, dans les veilles réitérées, dans la faim et la soif, dans les jeûnes fréquents, dans le froid et la nudité ; et outre ces choses extérieures, les soins de chaque jour, la sollicitude de toutes les Églises ; Qui est faible sans que je sois faible ? Qui est scandalisé sans que je brûle ? (2 Co 11, 22-29).

Pour moi, dit cet incomparable Apôtre, je donnerai tout avec joie et me donnerai encore moi-même pour vos âmes (2 Co 12, 15).



## Horaires des Messes

### Lyon

#### **Prieuré Saint-Irénée**

Dimanches et fêtes :

8h30 : Messe basse  
10h30 : Messe chantée  
18h30 : Messe basse

En semaine :

18h00 : Chapelet  
18h30 : Messe basse  
Messess supplémentaires, se renseigner

### Valence

#### **Chapelle de la Mère de Dieu**

Place de l'église

(portail vert en face du n° 5)  
26300 Bourg de Péage  
09 50 38 69 89 (Lyon)  
Dim. et fêtes : 11h00

### Bourgoin-Jallieu

#### **Eglise Saint-Barthélemy Chamont**

38890 Saint-Chef  
09 50 38 69 89 (Lyon)  
Dim. et fêtes : 8h00

### Dombes

#### **Ecole Saint-Jean Bosco**

La Ville  
01240 Marlieux  
04 74 42 86 00  
Dim. et fêtes : 10h30

#### **Chapelle du Sacré-Cœur**

155, route du Grobon  
01400 Châtillon/Chalaronne  
04 74 42 86 00 (Marlieux)  
Dim. et fêtes : 8h30

### Beaujolais

#### **Couvent Saint-François Morgon**

69910 Villié-Morgon  
Dim. : 10h00 et 18h00

#### **Eglise Saint-Cyr Ambérieux d'Azergues**

69480 Anse  
04 37 49 93 61  
Dim. et fêtes : 10h00

### Monts du Lyonnais

#### **Ecole de La Péraudière**

69770 Montrottier  
04 74 70 13 26

Dim. (année scolaire) : 11h00

### **Prieuré Saint-Irénée**

23, quai Perrache - 69002 LYON  
Tel : 09 50 38 69 89- Fax : 04 72 75 00 79  
Abbé Camper 06 62 13 67 21  
Abbé Gélineau 06 72 89 79 39  
lyon.fsspx@free.fr

L'Aigle de Lyon  
IPNS - 500 exemplaires

# La vie au Prieuré

**Baptême** : à Chamont : **Lorraine Guillaumin** le 27 mai, 2<sup>e</sup> enfant de François et Marie-Caroline.

**Premières communions** : à Lyon : le 18 juin, **Yael Ajagamelle, Bernadette Gueugniau, Flora de Rose, Anna Schneider, Stanislas Bouvet.**

à Cressia : **Lucie Vandercamère**, le 25 mai

**Confirmations** : à Cressia : le 25 mai, **Clotilde Lacazedieu, M et Mme Langlois, Cécile Vandercamère et Louis Laurent.**

**Communions solennelles** : à Lyon : le 18 mai, **Augustin et Clément Brugère, Edward de Lumley, Pierre Vandercamère, Octavia Farille.** à Bourg de Péage : le 18 juin, **Joseph Laurent.** à Cressia : le 25 mai, **France Lacazedieu.**

**Funérailles** : à Morgon : **Madame Le Camus**, le 10 juin ; à Chamont : **Daniel Faurobert**, le 27 mai, âgé de 69 ans ; au Brémien : **mademoiselle Orsier**, le 20 juin, âgée de 88 ans.

**Dimanche 28 mai** : communions solennelles à Lyon. Les familles des 5 communians remplacent les vacanciers en « grand week-end », laissant la chapelle pas trop débordante.

**Mercredi 31** : après la messe de 18h30, un fidèle s'engage dans la milice de l'Immaculée.

**Vendredi 2 juin** : en la grande fête de saint Pothin, le pèlerinage de Pentecôte se prépare activement. Un nouveau mégaphone un peu plus puissant (les chapitres voisins ont pu le constater) nous est livré en début de matinée, l'ancien arrive réparé à midi. Derniers préparatifs, les prêtres sont appelés en milieu d'après-midi au chevet des malades. Tout ne sera peut-être pas aussi prêt que prévu mais nous embarquons quand-même sans trop de retard dans le "redbus" de 94 places, malheureusement moins rempli que l'année passée.

**Samedi 3** : tandis que les pèlerins pensent aux enfants de Fatima sous une pluie persistante, ceux qui ont été empêchés de s'associer récitent le rosaire et assistent à la messe du Père Diego-Joseph, venu boucher le trou, puisque tous les prêtres du Prieuré étaient à Chartres. Le soir l'abbé Camper rentre à Lyon pour assurer le ministère dominical.

**Lundi 4** : c'est sous un grand soleil, presque assommant, que se termine le pèlerinage commencé sous un temps incertain. La procession dans Paris a été assez rapide. Les pèlerins lyonnais ont la joie de retrouver leur car sur la place-même de la messe, car il participe au "bouclier anti-terroriste".

**Mardi 5** : les pèlerins, rentrés pour certains à 2h avec le car, émergent tranquillement. Le prieuré a pu servir de dortoir pour quelques jeunes. Mais il faut déjà se mettre au travail pour préparer la kermesse.

**Vendredi 9** : surprise pour M. l'abbé Camper qui voit sa sœur religieuse à Méridon, pousser la porte de son bureau. Le premier des quelques coups montés de la kermesse pour fêter son jubilé sacerdotal.

**Lundi 12** : en attendant que sa voiture soit réparée à Combronde (décidément l'Auvergne en veut au prieuré Saint-Irénée), l'abbé Gabard est en vacances forcées à Lyon. Un petit repas chez des fidèles pour fêter cela. Sans oublier qu'il faut maintenant préparer sérieusement la procession de dimanche prochain.

**Mercredi 14** : dernière interrogation de l'année pour tous les élèves de catéchisme. Ils sont bien studieux, on verra le résultat ...

**Jeudi 15** : dernière réunion des foyers chrétiens, repas convivial à La Vautière. Quelques familles manquent à l'appel, c'est vrai qu'il n'y avait pas de topo !

**Vendredi 16** : sujet du cours d'apologétique : les miracles eucharistiques.

**Dimanche 18** : belle cérémonie des premières communions au Prieuré. En cette journée d'élections, où les lyonnais doivent choisir entre le parti unique, le prieuré organise sa première procession du Saint-Sacrement dans le quartier. A Bourg-de-Péage, la procession est plus restreinte. La cérémonie a déjà été rallongée par une communion solennelle. Un grand merci au MJCF qui a apporté un soutien non négligeable au chant, au service de messe et à la sacristie. **Mercredi 21** : sortie des catéchismes auprès de la vénérable Pauline-Marie Jaricot.

